

# PREMIOR BAS CARBONE MAT



## Définition

- Peinture-laque tendue aux résines acryliques polyuréthane et matériaux recyclés, pour une finition mate de haute qualité et d'une excellente résistance aux chocs et à la salissure.

## Destination

- Intérieur.
- Neuf/Entretien.

## Propriétés

- Grande dureté, résiste aux chocs et aux rayures.
- Absence de reprise.
- Haute lessivabilité.
- Protection renforcée contre toute dégradation par la salissure et les traces de mains.

## Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Valeur limite UE pour ce produit (cat. A/d) : 130 g/L</li> <li>■ Ce produit contient au maximum 100 g/L de COV</li> <li>■ Les valeurs COV indiquées tiennent compte de nos colorants</li> </ul>
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	■ PREMIOR BAS CARBONE MAT est certifié M1 et est éligible aux chantiers : LEED®, HQETM, BREEAM®
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	

## Caractéristiques générales

### Aspect en pot

Peinture fluide.

### Aspect du feuil sec

Mat poché.

### Brillant spéculaire

<10 % ± 5 % sous 85° d'angle.

### Teintes

Blanc et toutes teintes du nuancier CHROMATIC®.

### Masse volumique

(en blanc) : kg/dm<sup>3</sup>

- 1,26 ± 0,05 (norme EUR PL004).

### Extrait Sec

55 ± 2 % (en blanc).

37 ± 2 % (en blanc).

### Temps de séchage

Sec au toucher : 2 h

### Temps de recouvrement

Recouvrable : 6 h

### Rendement

12 à 14 m<sup>2</sup>/L

### Conditionnement

1 L - 3 L - 10 L

### Conservation

24 mois en emballage d'origine, non ouvert, à l'abri du gel, de la chaleur et de l'humidité.

### Résistance à l'abrasion humide

Norme NF EN 13300 : Classe 1 (perte d'épaisseur du film < 5 µm après 200 cycles).

# PREMIOR BAS CARBONE MAT

## MISE EN ŒUVRE

### Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Ancienne peinture ou lasure en bon état	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Grattage</li> <li>■ Ponçage</li> <li>■ Époussetage</li> </ul>	1 couche de MUROPRIM	2 couches de PREMIOR BAS CARBONE MAT
Ancienne peinture ou lasure en mauvais état	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Décapage</li> <li>■ Lessivage</li> <li>■ Rinçage</li> <li>■ Séchage</li> <li>■ Ponçage</li> <li>■ Époussetage</li> <li>■ Dégraissage</li> </ul>		
Bois neufs	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Ponçage</li> <li>■ Époussetage</li> <li>■ Dégraissage</li> </ul>	1 couche d'IMPRIMA RAPID diluée à 5 % ou de PRIMWOOD RAPID	
Bois tanniques (Chêne, Châtaignier)			
Métaux ferreux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Grattage</li> <li>■ Brossage</li> <li>■ Dégraissage</li> </ul>	1 couche de FREITAMÉTAL EXPERT	
Métaux non ferreux	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Dégraissage</li> <li>■ Dérochage à l'acide phosphorique dilué</li> <li>■ Rinçage</li> <li>■ Séchage</li> </ul>	1 couche de PRINT ADR	

#### Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- En particulier, ne pas travailler en dessous de 8 °C en intérieur.
- Bien que résistant, il peut subsister, comme pour toute laque mate, quelques traces de lustrage lors de l'entretien de PREMIOR BAS CARBONE MAT.
- Dans les locaux d'usage intensif, lui préférer PREMIOR BAS CARBONE SATIN.
- PREMIOR BAS CARBONE MAT doit être déposé, ne pas tirer.

# PREMIOR BAS CARBONE MAT

## Application

### Matériel d'application

Brosse, rouleau 8 mm, rouleau 10 mm, pistolet, spalter.

### Nettoyage du matériel

À l'eau.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

- NF T 36-005 Famille I - Classe 7b2 - 6a.

### Hygiène et sécurité

Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

### Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.